

# Protocole sanitaire et fonctionnement du centre de loisirs "La Clairière "

## année scolaire 2020/ 2021

*Mis à jour le 15 février 2021*

*Le protocole émanant du ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports et de la Direction de la Jeunesse de l'Education populaire et de la Vie Associative, remis à jour le 12 février 2021, précise les modalités de fonctionnement des accueils collectifs de mineurs sans hébergement. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités. Ce protocole s'applique aux accueils de loisirs périscolaires, aux accueils de loisirs extrascolaires, aux accueils de jeunes et aux accueils de scoutisme sans hébergement*

*Le Premier ministre a adapté le 14 janvier, la stratégie d'aménagement des mesures sanitaires tenant compte de la situation épidémique liée à la covid-19 et notamment de l'apparition de nouveaux variants de ce virus. Ces nouvelles mesures appellent **un renforcement des mesures sanitaires** au sein des Accueil Collectifs de mineurs:*

*Le protocole sanitaire est adapté en cohérence avec les mesures applicables aux écoles et établissements scolaires.*

*S'agissant de la mesure de couvre-feu applicable à l'ensemble du territoire métropolitain, les déplacements des responsables légaux et des mineurs en provenance de ou vers les lieux d'accueil restent autorisés après 18 heures, sous couvert de la complétion par les parents de l'attestation de déplacement dérogatoire.*

**Quelques consignes sont à connaître pour le séjour de votre enfant.  
Nous vous prions de lire attentivement ce protocole.**

### **Règles d'accueil en lien avec l'état de santé**

**Aucun enfant fébrile ne doit être accueilli .**

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARS Cov 2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

-Une prise de température sera effectuée à l'arrivée de l'enfant sur le lieu d'accueil.

Chaque **enfant de 6 ans et plus** devra porter un masque toute la journée sur le centre à l'intérieur et à l'extérieur du centre . Il pourra le décrocher seulement au moment des repas .

Le **masque** doit être obligatoirement un **masque grand public de catégorie 1 ou un masque chirurgical** pour les enfants comme pour les parents et les professionnels, les masques faits à la maison étant interdits à partir du 8 février.

**Les masques sont à fournir par la famille en prévoyant assez de masques pour la durée de l'accueil (environ 1 masque/ créneau de 4 heures ) .**

**De plus, aucun professionnel présentant lui-même des signes infectieux ne doit venir travailler.**

-Une prise de température sera effectuée à l'arrivée des agents..

### **Lieux et horaires d'accueil:**

- Ecole maternelle de Porte-colombe: accueil le matin à partir de 7h45 et le soir départ du centre à 16h45 arrivée sur l'arrêt à 17h15 et jusqu'à 18H15 maximum .
- Centre de loisirs maternel: accueil le matin à partir de 7h45 et le soir départ du centre à 16h45 arrivée sur l'arrêt à 17h15 et jusqu'à 18H15 maximum .
- Ecole de la Pépinière: accueil le matin à partir de 8h le matin et le soir arrivée sur l'arrêt à 17h15 et jusqu'à 18H maximum .
- Centre de loisirs "La Clairière": accueil le matin de 8h30 jusqu'à 9h30 maximum et le soir de 16h30 jusqu'à 17h15 maximum .

Les familles doivent porter un **masque grand public de catégorie 1 ou un masque chirurgical** pour accompagner leur enfant au lieu d'accueil et respecter la distance minimale et le marquage au sol.

## **L'organisation générale du centre : Le principe est celui du non brassage des groupes**

### **Les temps d'activités**

Les activités vont se dérouler dans les salles de chaque groupe ou à l'extérieur en respectant une distanciation pour que les lieux de jeux et d'activités soient suffisamment espacés entre chaque groupe d'enfants et éviter les croisements.

Avant et après chaque activité les enfants et les animateurs se laveront les mains (expliquer aux enfants le lavage des mains, simple et efficace). Dans chaque salle d'activité un gel hydroalcoolique est mis à disposition ainsi qu'à l'entrée du centre .

Chaque groupe aura son matériel pédagogique ( ballon , cordes à sauter , feutres , crayons etc...) désinfecté chaque jour

Les groupes seront constitués pour toute la durée de la période d'accueil.

Les sorties à proximité du lieu d'accueil sont autorisées, sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès à ces équipements.

Des activités physiques pourront être organisées uniquement en extérieur. Elles devront permettre le respect de la distanciation sociale et le respect des gestes barrières

Les salles d'activités seront aérées régulièrement, quelques minutes toutes les heures.

Des activités physiques pourront être organisées dans les ACM **uniquement en extérieur**. Elles devront permettre le respect de la distanciation sociale et le respect des gestes barrières.

Les salles d'activités seront aérées quelques minutes toutes les heures.

### **Les repas:**

Les repas collations et goûters sont fournis par le Centre de Loisirs la Clairière

Chaque groupe mangera sur une rangée de tables et chaque rangée de tables aura une distanciation de 2 m avec les autres à l'intérieur de la salle à manger .

Les animateurs ne prendront pas leur repas en même temps que les enfants pour ne pas qu'il y ait de rupture de port du masque pour les adultes en présence des enfants.

Les enfants seront servis à table, ils ne quitteront le masque qu'une fois assis et le remettront dès qu'ils auront fini de manger.

Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées, à minima, après chaque service et, si possible, après chaque repas.

### **Entretien des locaux**

L'entretien des locaux est effectué au moins une fois par jour ainsi que sur les points contacts des lieux communs aux groupes.

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration sera réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant sera réalisé après chaque service.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Tous les points contacts des lieux d'accueil seront désinfectés à chaque départ des groupes avec un virucide par les animateurs .

Les transporteurs nettoieront les cars avant et après chaque transport de personnes .

### **Conduite à tenir en cas d'apparition de signes évocateurs durant l'accueil:**

Isolement immédiat de la personne dans l'attente du retour à domicile ou de la prise en charge médicale :

- s'il s'agit d'un adulte : avec un masque

- s'il s'agit d'un enfant : à l'infirmerie ou dans un espace dédié permettant sa surveillance par un adulte dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale, avec un masque pour les enfants en âge d'en porter (impératif à partir de 6 ans) ;

- Respect impératif des gestes barrières ;

S'il s'agit d'un enfant, appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent le chercher en respectant les gestes barrières ;

L'enfant malade devra consulter un médecin et ne pourra revenir qu'après un délai de sept jours et en l'absence de symptôme s'il a été testé positif au COVID 19.